

Compte-rendu du conseil du 2 avril 2021

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Fabienne DACQUET, Cécile PERAIN, Aurélie RANOUIL, Messieurs Jacques BARRY, Maxence CANION, Didier GRABIAUD, Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET, Michel VILLARS

ABSENT : Sébastien FISSOT (procuration donnée à Claudine ARNAUD)

Secrétaire de séance : Fabienne DACQUET

Début du conseil : 18 h 30

Le maire lit l'ordre du jour. La secrétaire de séance lit le compte-rendu du conseil du 16 février 2021 qui est adopté à l'unanimité après quelques modifications :

- dans la partie travaux, ajout des tarifs du carrelage pour la grange et pour la bibliothèque,
- le miroir installé à la sortie de chez Mme LARTIGUE est sur la voie publique,
- demander aux personnes intéressées par le busage de leur entrée avec Facebook, PanneauPocket

Le conseil débute en présence de M. Arnaud LOUVET, Conseiller aux Décideurs Locaux. Il propose de commencer par le diagnostic financier de la commune. Quelques points importants :

- la CAF (capacité d'autofinancement) de la commune est plutôt dans la moyenne, elle sert à couvrir le capital des emprunts.
- les amortissements alourdissent la section de fonctionnement, ils proviennent du budget eau et assainissement qui a fusionné avec le budget communal.
- il conseille d'augmenter la taxe foncière bâtie dont le taux est bas par rapport à d'autres communes de même taille.

Vote du Compte Administratif 2020 et du budget 2021

Les recettes et les dépenses portées dans le Compte Administratif sont, sans exception, celles faites pour la Mairie de Rilhac-Lastours pendant l'année 2020 et sont le reflet exact du Compte de Gestion établi par le comptable public, Monsieur le Maire s'est retiré au moment du vote et n'y a pas pris part.

Après en avoir délibéré, le Compte Administratif de l'année 2020 est adopté à l'unanimité.

Il peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

Mandats émis : 243 274.10 €

Titres émis : 272 849.33 €

Section d'Investissement

Mandats émis : 153 116.31 €

Titres émis : 101 475.30 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, ADOPTE le budget primitif communal 2021 à l'unanimité qui s'équilibre de la façon suivante :

Section de fonctionnement : 313 264.24 €

Section d'investissement : 369 271.04 €

Le taux communal de la taxe foncière bâtie est augmenté de 1 % et passe de 11.70 % à 12.70%.

Un emprunt prévu au budget pour un montant de 100 000 € pour la rénovation de la grange du presbytère et l'aménagement de la route des Chevaliers, va être souscrit auprès du Crédit Agricole sur une durée de 25 ans à un taux de 1%.

Commissions communales

M. RIVASSEAU fait un compte-rendu de la **commission intercommunale de développement local et économie** : cette commission aide les entreprises, les commerces fermés à cause de la crise, les exploitants agricoles, participe à la valorisation des bourgs.

Il informe aussi sur le projet Véloroute initié par la Châtaigneraie Limousine : mettre en place un itinéraire de 3 jours en vélo avec des points d'arrêt restauration, hébergement, sites touristiques, création d'un label accueil vélo.

Fabienne DACQUET, déléguée à la **commission communication** informe de la création du nouveau site internet de la Communauté de communes. La prochaine réunion est prévue le 14 avril.

Claudine ARNAUD, déléguée à la **commission culture** présente le « réseau de lecture » de la Communauté de communes. Le maire de Nexon en est le président, l'ensemble des médiathèques emploie 9 agents.

Les médiathèques accueillent des scolaires et des enfants de la crèche ou des centres de loisirs. Possibilité de réserver des documents (livres, DVD, jeux, CD...). Une navette circule entre les 8 sites du réseau : Nexon, Bussière, Châlus, Flavignac, Dournazac, Les Cars, Lavignac, Saint-Priest-Ligoure. Des spectacles ou des expositions pourront être organisés dans les médiathèques.

Quelques dates :

- La CCID (Commission Communale des Impôts Directs) le 9 avril,
- Rendez-vous avec le PNR et le SEHV pour les Certificats d'Economie d'Energie le 14 avril,
- Travaux sur le réseau d'eau dans le bourg de Lastours dès le 6 avril.

Questions diverses

La borne incendie de Lastours va être supprimée car elle n'a pas assez de débit.


Annulation de la campagne de fleurissement départementale et régionale. Mais maintien du concours du fleurissement communal.

M. VILLARS et M. BARRY sont nommés référents pour le projet « Pays d'art et d'histoire ». Dons pour l'association Avancer Main dans la Main pour Lilian, jeune breton, âgé de 8 ans qui est atteint depuis sa naissance, d'une maladie génétique rare et orpheline. Trois frères vont traverser la France à vélo pour aider sa famille en récoltant des dons, ils passeront le 21 mai à Rilhac-Lastours et demandent de diffuser cette information.

Le docteur LÉVEQUE remercie la municipalité pour son implication dans la vaccination des habitants.

Les caméras de vidéo protection sont installées à l'éco-point de Lastours.

Fin du conseil à 21h



A collection of approximately ten handwritten signatures in blue ink, arranged in a loose cluster at the bottom of the page. The signatures vary in style and legibility, with some appearing to be initials or stylized names.